

Chénée, le 3 septembre 2015

Madame, Monsieur,

Chers Parents, chers élèves

Suite à un incident indépendant de notre volonté, la vente des tickets pour les repas et des sandwiches continuera de façon classique (paiement argent) pendant encore une courte période.

L'argent que vous avez versé sur le compte BE48 0912 1201 2727 sera bien sûr attribué au TAG de votre enfant dès que cet incident sera réglé.

Le compte B (BE76 1325 4574 6895) est, lui, opérationnel et nous vous demandons de le créditer pour payer la location d'un casier, l'achat de friandises, etc.

Nous sommes désolés des soucis occasionnés par cet incident indépendant de notre volonté.

Christine Tyssens,  
Préfète des études



Madame, Monsieur,

09/09/2015

Objet : les TAGS

1. Ne verser rien sur le compte A (BE48 0912 1201 2727) jusqu'à confirmation de notre part ;
2. Pour le compte B (BE76 1325 4574 6895), n'indiquez RIEN D'AUTRE que la communication structurée (pas de classe, de nom, etc.) ;
3. Pour les personnes qui ont introduit d'autres caractères que la communication structurée, il est préférable que votre enfant vienne trouver Mme Bertrand à la récréation avec les informations suivantes par écrit : la date du versement, le montant, le nom et le prénom du titulaire du compte, le numéro de compte, le nom et le prénom de l'enfant ;
4. Les informations (identifiant et mot de passe) sont utiles pour aller sur le logo se trouvant sur le site de l'école : retrouver sa communication structurée et bloquer si besoin le TAG ;
5. Pour les élèves, n'oubliez pas de vous déconnecter en repassant le TAG si vous n'avez rien commandé ;
6. Le paiement des manuels se fera à la mi-octobre.

Bien à vous

L'équipe du prêt des manuels